

# LA E-SANTÉ : REMÈDE POUR LES EUROPÉENS ?

Développer les outils numériques pour une meilleure prise en charge des patients et une garantie de protection de leurs données de santé

---

22 mai 2018 ■

---

MACIF  
Paris ■

# LA E-SANTÉ : REMÈDE POUR LES EUROPÉENS ?

Développer les outils numériques pour une meilleure prise en charge des patients et une garantie de protection de leurs données de santé

22 mai 2018, 18h - 20h

MACIF, Salons du 8<sup>e</sup> étage

17-21, place Etienne Pernet - 75015 Paris

Face aux pressions que subissent les systèmes de santé européens, l'application des technologies de l'information et de la communication dans le domaine médical – ce qu'on appelle l'e-Santé – offrirait des solutions innovantes pour une transformation des services de soins plus efficaces et qualitatifs, centrés sur le patient. L'e-Santé serait aussi plus équitable, grâce à un accès facilité, indépendant des contraintes territoriales existantes aujourd'hui. La Commission européenne s'est emparée de cette problématique, comme en témoignent son plan d'action en faveur de l'e-Santé (2011) et ses initiatives lancées pour le développement d'un Marché unique numérique. Aujourd'hui, l'heure est au bilan : quel développement de l'e-Santé en Europe et quelles nouvelles opportunités pour les entreprises ? Les mécanismes européens, notamment les financements pour la recherche, la création et le développement de nouvelles technologies, sont-ils efficaces ? Afin que les citoyens s'emparent de ces technologies et les acceptent, une protection accrue des données personnelles est nécessaire : est-elle garantie par le cadre législatif européen, notamment le RGPD ? Quel arbitrage entre les opportunités offertes par le développement de l'e-Santé, notamment un flux et un partage des données facilités entre patients, praticiens et entreprises, et l'assurance d'une protection et d'une confidentialité accrues des données médicales des citoyens ?

## Intervenants

*Mot de bienvenue*

**Représentant** du groupe MACIF

*Débat : Développer les outils numériques pour une meilleure prise en charge des patients et une garantie de protection de leurs données de santé*

**François Lescure**, administrateur de CATEL Accompagnement et président de Médecin Direct

**Dr. Bernard Maillet**, membre du Comité permanent des médecins européens (CPME), représentant du CPME au sein du eHealth stakeholder group du eHealth Network européen.

**Me. Ghislaine Issenhuth**, Avocate en droit de la santé et droit pharmaceutique chez Lmt Avocats, membre du Codeem et du CPP Ile-de-France V

Modération : **Lucie-Hélène Pagnat**, juriste, cabinet LmtAvocats

*Conclusion*

**Sébastien Maillard**, directeur de l'Institut Jacques Delors

Sur invitation

Institut Jacques Delors

19, rue de Milan 75009 Paris, France

T +33 (0)1 44 58 97 97 ▪ info@delorsinstitute.eu ▪ www.delorsinstitute.eu